

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Pôle Aménagement et Développement Territorial

Direction du
Développement, de
l'Aménagement et de
l'Environnement

Service Développement
Territorial

Dossier suivi par :

NICOLLE Pierre

Tél : 03 21 21 91 70
nicolle.pierre
@pasdecalais.fr

Conformément aux articles 39
et 40 de la loi n° 78-17 du 6
janvier 1978 relative à
l'informatique, aux fichiers et
aux libertés, toute personne
peut obtenir communication et,
le cas échéant, rectification ou
suppression des informations la
concernant, en s'adressant au
Directeur des Systèmes
d'Information à l'adresse ci-
après, qui fera le relais auprès
du service chargé de
l'exploitation du traitement.

Monsieur Michel SEROUX
Président de la Communauté
de Communes des Campagnes de l'Artois
Maire de HAUTE-AVESNES
Antenne de BAVINCOURT-L'ARBRET
5 Route Nationale
62158 BAVINCOURT-L'ARBRET

Réf : DDAE/SDT/U - PN/MD
AF_20180201_38395

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune
d'Avesnes-le-Comte

V/Réf : Votre courrier du 30/01/2018

Monsieur le Président,

Par courrier du 30 janvier dernier, vous avez bien voulu m'adresser, pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Avesnes-le-Comte.

Cette modification vise à permettre les constructions de bâtiments à usage commercial en zone UE, sous réserve qu'ils soient liés strictement aux constructions et installations à usage industriel et artisanal présentes sur la zone et que l'activité commerciale y demeure une activité annexe.

Après examen, je vous informe que le Département n'a aucune remarque à formuler sur cette modification de zonage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur Général des Services,

Hervé WALCZAK